

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

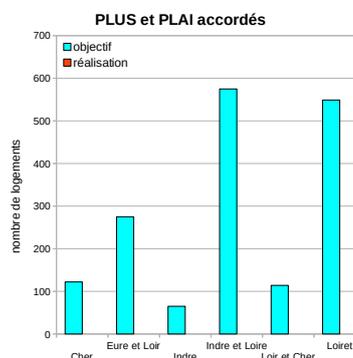
Bilan au 30 avril 2019

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale

	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 100	0	0%	600	0	0%
Cher	55	0	0%	67	0	0%
<i>dont CA Bourges</i>	22	0	0%	52	0	0%
Eure et Loir	187	0	0%	88	0	0%
Indre	44	0	0%	21	0	0%
Indre et Loire	374	0	0%	201	0	0%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	242	0	0%	133	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	132	0	0%	68	0	0%
Loir et Cher	66	0	0%	48	0	0%
Loiret	374	0	0%	175	0	0%
<i>dont Orléans Métropole</i>	220	0	0%	103	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	154	0	0%	72	0	0%

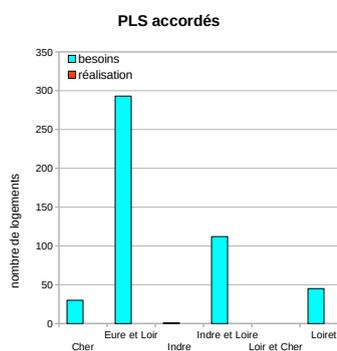
Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Les objectifs de la programmation régionale 2019 portent sur 1 700 logements PLUS/PLAI, dont 81 PLAI en structure.

	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
Contingent : 600 logements	60	0	381	0	40	0
REGION	60	0	381	0	40	0
Cher	0	0	30	0	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	0	0	14	0	0	0
Eure et Loir	60	0	193	0	40	0
Indre	0	0	1	0	0	0
Indre et Loire	0	0	112	0	0	0
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	0	0	64	0	0	0
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	48	0	0	0
Loir et Cher	0	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	45	0	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	0	0	28	0	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	0	0	17	0	0	0
Réserve régionale	119 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Le contingent 2019 est le même qu'en 2018 avec 600 prêts PLS.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Mise en oeuvre du droit au logement opposable (DALO)

	Demandes de logement du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018			
	Recours déposés	Recours avec décision	Décisions favorables	% des personnes logées
REGION	695	712	325	74
Cher	62	64	32	93
Eure-et-Loir	271	281	157	95
Indre	6	4	1	100
Indre-et-Loire	99	99	25	133
Loir-et-Cher	62	66	29	88
Loiret	195	198	81	57

NB : une décision 2018 peut être prise sur un recours déposé en 2017 ce qui explique que le nombre de décisions peut être supérieur au nombre de recours reçus.

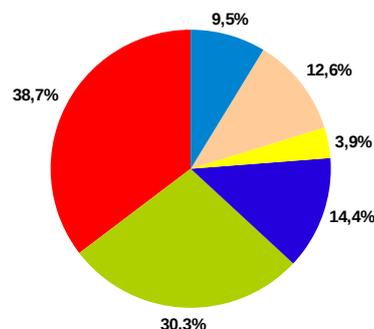
Source : DHUP – DREAL Centre-Val de Loire – extrait InfoDALO

Si l'on examine l'ensemble des recours pour l'attribution d'un logement à fin décembre 2018, 695 dossiers DALO ont été déposés en région Centre-Val de Loire, en baisse de 3 % par rapport à la même période de 2017. Parmi les dossiers examinés, 46 % ont reçu une décision favorable de la commission de médiation.

Les recours sont essentiellement concentrés dans les zones plus tendues et en particulier en Eure-et-Loir (39 % des recours) et dans le Loiret (28 % des recours). L'Indre-et-Loire connaît un nombre de dossiers faible, en raison des dispositifs de traitement des dossiers en amont mis en place avec tous les acteurs.

Pour les décisions favorables, le taux des personnes logées est de 74 % en Centre-Val de Loire et de 73 % en France entière.

Motifs retenus et acceptés par les commissions de médiations



■ Dépourvu(e) de logement
■ Hébergé(e)/Logé(e) dans une structure
■ Menacé(e) d'expulsion
■ Logements impropres à l'habitation
■ Délai d'attribution anormalement long
■ Logement non décent/suroccupé

L'absence de logement ou la situation d'hébergement est retenu par les commissions de médiation pour plus d'un recours sur deux. Pour presque 1/3 des recours, les commissions ont également retenu la menace d'expulsion. Plus rarement, les instances motivent leurs décisions par un délai d'attribution d'un logement social anormalement long, l'insalubrité avérée du logement, sa non décence ou son caractère impropre à l'habitation. Cette répartition régionale est comparable à celle de 2017.

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 avril 2019

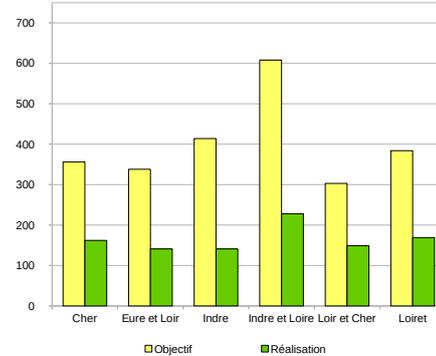
Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)



	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 403	990	41%
Cher	356	162	46%
<i>dont CA Bourges</i>	87	8	9%
Eure et Loir	338	141	42%
Indre	414	141	34%
Indre et Loire	608	228	38%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	224	56	25%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	384	172	45%
Loir et Cher	303	149	49%
Loiret	384	169	44%
<i>dont Orléans Métropole</i>	102	58	57%
<i>dont CD Loiret</i>	282	111	39%



A fin avril, le niveau d'engagement des dossiers Habiter Mieux pour la région est assez élevé.

En effet, 41 % des objectifs Habiter Mieux sont atteints. Le CD d'Indre-et-Loire est le plus avancé avec le financement de 172 logements.

Orléans Métropole a réalisé plus de la moitié de son objectif.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

Aides aux propriétaires occupants



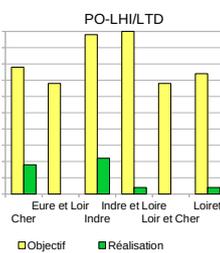
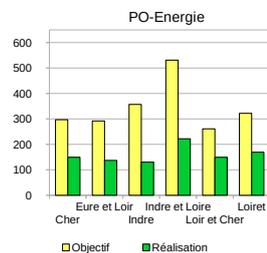
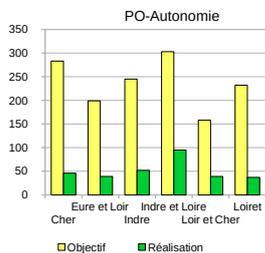
	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 420	308	22%	2 060	956	46%	250	24	10%
Cher	283	46	16%	297	149	50%	39	9	23%
<i>dont CA Bourges</i>	57	9	16%	69	7	10%	10	0	0%
Eure et Loir	199	39	20%	292	137	47%	34	0	0%
Indre	245	52	21%	357	130	36%	49	11	22%
Indre et Loire	303	95	31%	531	222	42%	57	2	4%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	9	16%	189	56	30%	22	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	245	86	35%	342	166	49%	35	2	6%
Loir et Cher	158	39	25%	261	149	57%	34	0	0%
Loiret	232	37	16%	322	169	52%	37	2	5%
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	7	16%	77	58	75%	9	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	187	30	16%	245	111	45%	28	2	7%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

308 logements ont fait l'objet d'une aide Anah pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Les réalisations ont doublé par rapport à avril 2018.

Environ la moitié des objectifs d'amélioration énergétique est réalisée à fin avril.

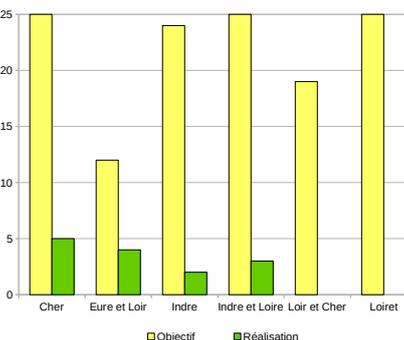
Le taux de réalisation des dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé est de 10 %. Ces dossiers sont particulièrement réalisés sur les territoires de l'Indre (11) et du Cher (Etat) (9).



Aides aux propriétaires bailleurs



	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	183	14	8%
Cher	35	5	14%
<i>dont CA Bourges</i>	12	1	8%
Eure et Loir	24	4	17%
Indre	22	2	9%
Indre et Loire	42	3	7%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	24	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	18	3	17%
Loir et Cher	19	0	0%
Loiret	41	0	0%
<i>dont Orléans Métropole</i>	22	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	19	0	0%



14 logements de propriétaires bailleurs ont été engagés pour la région; 4 pour le Cher (Etat), 4 pour l'Eure-et-Loir et 3 sur le territoire du CD d'Indre-et-Loire. Le niveau de réalisation régional est similaire par rapport à avril 2018.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah